

- **Sapeurs-pompiers**
- 18.
- **Police**
- 17.
- **Maison médicale**  
Permanence de 20h à 22h.
- **Pharmacie**  
Tél. 32 37.
- **Ambulances**  
Tél. 04 50 22 07 77.
- **SOS Amitié**  
Tél. 04 50 27 70 70.
- **Centre antipoison**  
Tél. 04 78 74 14 14.

zonage a été pensé dans un souci d'équité et de la réalité d'aujourd'hui par rapport à l'attractivité et la fréquentation entre les différentes parties de la ville. Et pour la grande majorité, la redévance baisse. »

L'ancien modèle divisait la ville en trois zones : la première pour la rue pléionne (Grand-Rue et rue des Arts), le grand centre-ville et le reste de la ville. Selon l'élu, les limites étaient floues et parfois bien mal à-propos, surtout avec le nouveau visage de Thonon. Désormais, quatre zones quadrillent la ville : le "cœur historique", le centre-ville, le "reste de la ville" et les bords du lac (lire en Repères). D'où les changements : avant le port

Briand ? Explication plus longue à trouver : en 1978, il n'existait pas encore, la Poste y régnait en maître et a été détruite au début des années 1980 pour laisser place au square quelques années après.

« Ces changements ont été aussi pensés avec les travaux encore à venir en centre-ville et la charte "terrasses" qui sera applicable en 2013 », ajoute le maire. D'où la décision d'attendre aussi longtemps. Et il se plaît à souligner que les tarifs thonnais sont « modérés », détaillant : « En 2010 pour la zone 1, 38,15 € à Thonon, 88,20 € à Annemasse, 89,13 € à Annecy, 39,45 € à Grenoble, et 400 € à Avoriaz ».

**CASÉ PIMENT**

Donc, pour la plupart des personnes concernées, la facture a eu plutôt l'effet d'une bonne nouvelle. « C'est tellement rares que les prix baissent, d'habitude, c'est plutôt l'inverse », se réjouissent-ils. Suivant la surface exploitée, le montant peut être substantiel.

Côté hausse, les avis sont partagés. Au port, ils s'accordent en général à admettre qu'ils ne paieraient pas grand-chose jusqu'à maintenant, et que le rééquilibrage était normal. C'est la hausse de 70 % d'un coup qui est diversement vécue. « J'ai travaillé ailleurs, j'ai été surpris du tarif bas ici quand je suis arrivé. C'est normal. Mais au lieu de payer 1 000 € en plus d'un coup,

j'aurais préféré, 200 ou 300 € sur plusieurs années », explique le patron de l'Escale. Sur tout que la météo capricieuse de ce début de saison n'a pas aidé. Un avis partagé par d'autres collègues. Pour le maire, la Ville a préféré laisser "respirer" les restaurateurs après la période des travaux.

Au Beau Rivage, le patron prend les choses comme elles viennent. Avec environ 250 m<sup>2</sup>, il paie quelque 4 000 €. « Au port, ce n'est pas très grave, l'activité est forte. C'est plus inquietant en centre-ville, où la rentabilité est moindre. » Car il dirige aussi l'Entre Amis, place des Arts, avec 107 m<sup>2</sup> de terrasse et où il a bien noté une baisse du tarif, mais ce qui l'inquiète

sa veranda : 12 000 € par an pour 50 m<sup>2</sup>.

Sur le square Briand, la facture s'avère aussi salée, 8 500 € par an terrasses couvertes et vérandas comprises, pour la Régence. « Payer c'est normal, mais 25 % d'un coup, personne ne pratique des augmentations pareilles. On ne va pas augmenter les cafés d'autant. C'est une hausse supplémentaire, surtout que la météo est médiocre et la fréquentation est en baisse. » Au Flore aussi, la compréhension est de mise, mais un étalement aurait été apprécié.

Pour le maire, il n'y a pas de quoi sourcilier : « Les pourcentages, ça ne veut rien dire ».

# Domaine de Blonay : les travaux ont débuté

## FOOTBALL Centre de formation et d'entraînement de l'ETGFC à Publier

Pas de temps à perdre pour l'ETGFC. À défaut d'avoir pu infléchir le Conservatoire du littoral et grappiller quelques mois supplémentaires sur le site de port Pnard, il tarde aux dirigeants d'installer leur nouveau camp de base sur le site de Blonay.

Les engins ont investi le site la semaine dernière. Les bâtiments annexes, c'est-à-dire la maison isolée dans les vignes, les serres et autres structures, ont déjà disparu du paysage. Suivra sous peu l'aile à usage d'hébergement.

Plus impressionnants, les travaux de mise à niveau du premier terrain en gazon ont débuté lundi. À la manoeuvre, la SAS Groppi qui hier avait déployé sur site dix engins. « La première intervention consiste à décaper le périm-

tre concerné, ce qui représente un volume de 6 000 m<sup>3</sup> de terre. Ensuite par le jeu de déblai et remblai, la surface est mise à niveau », explique le boss. David Mégevand. Trois plateformes doivent être créées, deux seront engazonnées, la troisième traitée en synthétique.

### 16 000 m<sup>3</sup> de déblai et remblai

Le terrassier procède par étapes : le terrain en gazon situé à l'est, puis le synthétique en contrebas et le troisième en gazon à l'ouest qui suppose plus d'apport de matière. « On récupère ici, pour mettre là... », commente-t-il. Entre deux, c'est un ballet de camions pour transporter d'un point à l'autre les 16 000 m<sup>3</sup> de déblai, remblai, modelage, façonnant d'imposants monticu-



Depuis lundi, les engins décapent. Suit la mise à niveau de la parcelle qui demain verra les joueurs de l'ETGFC s'entraîner. Photo D.R.F.

les. Fin août, le tout devrait être livré pour un engazonnement mi-septembre.

Le permis de construire signé mercredi soir par les maires de Marin et Publier, les tra-

voux sur les bâtiments vont tout aussitôt être engagés.

Françoise GRUBER

**FOUNTAIN**  
**BOCK**

**JUILLET 2012**

**l'Abondance (774)**

**ENTRÉE GRATUITE**

**Concerts :**

- **Illers**
- **Delers**
- **erockers**

■ **Guss & Co** - Hougan  
dit l'âne - fuck da system  
marlins - Les Autres -

**desmataris**

**incherich**

ving gratuits  
Infos : 04 50 73 51 41  
b.com - lachapelle74.com